

RPI LA BALME LES GROTTES – VERTRIEU
Année scolaire 2024 - 2025

CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} AVRIL 2025
PROCES VERBAL

Nom	Présent / Visio	Excusé	Suppléant
Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école			
Mme Geney-Guerittot	X		
M Marion	X		
Enseignants			
Mme Solombrino	X		
Mme Farion			
Mme Lapeyre	X		
Mme Lyonne-Laforet	X		
Mme Bouix		X	
Mme Broussou-Delbarre		X	
Mme Berger	X		
Mme Gippet	X		
M. Andre-Masse		X	
Représentants du RASED			
Mme Ravet, psychologue scolaire		X	
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Mme Perrin		X	
Mme Revelard	X		
M. Ayadat	X		
Mme Monge		X	
M. Ramirez		X	
Mme Lechot		X	
Mme Renzi	X		
M. Rousset		X	
Mme Laurent		X	
Inspecteur de l'Education Nationale			
M. Caroff		X	
Maires des communes ou leurs représentants			
M. Solombrino (Vertrieu)	X		
Mme Berthelot (La Balme les Grottes)	X		
Mme Tavernese (La Balme les Grottes)	X		
DDEN			
Mme Laroche	X		
M. Rigaud	X		
Voix consultative			

Procès-verbal établi le 1er avril 2025

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Marion

Les secrétaires de séance, Mmes Berger et Gippet

1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

1.1. Annonce de fermeture sur le RPI

Le Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) s'est réuni le 20 février et a acté pour le RPI, la fermeture d'une classe sur l'école de Vertrieu la moyenne d'élèves par classe étant inférieur à 25.

C'est désormais la règle appliquée.

Voici les effectifs prévisionnels :

Répartition par classe d'âge
PS : 23
MS : 22
GS : 22
CP : 26
CE1 : 15
CE2 : 18
CM1 : 19
CM2 : 19
Total RPI : 164 élèves (93 sur La Balme et 71 sur Vertrieu)

Le Dasein a indiqué qu'il serait attentif à l'évolution des effectifs d'ici la fin de l'année scolaire. En cas de remontée des effectifs en nombre suffisant, il serait donc possible d'obtenir une révision de la carte scolaire sur le RPI. Nous n'en savons pas plus pour l'instant.

Sans changement, cela entraînera le départ de Mme Broussou-Delbarre de l'école de Vertrieu. Entre autres conséquences, cela provoquera également des répartitions en double niveau pour l'ensemble des classes du RPI.

Avis des parents d'élèves : 100% des retours réalisés suite à l'enquête des RPE mentionnent une inquiétude à l'idée d'une fermeture.

Les RPE indiquent qu'une réunion a eu lieu avec l'IEN M. Caroff le 17 mars 2025.

Une réunion publique d'information est prévue le 7 avril 2025 à la salle des fêtes de Vertrieu.

Est-il possible d'aborder le sujet en classe ?

Réponse du directeur de Vertrieu : Les enfants ayant été témoins des actions organisées par les parents, et des échanges entre adultes, des explicitations ont déjà été faites en classe avant les congés d'hiver afin de répondre aux questionnements et inquiétudes des enfants.

1.2 Inscriptions et admissions rentrée 2025

Les inscriptions des futurs élèves de petite section de La Balme ont commencé.

Nous rappelons aux parents que l'inscription à la mairie du domicile est obligatoire.

L'admission par le directeur de l'école concerné s'effectue après l'inscription en mairie. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec l'école pour procéder à cette admission.

Les documents nécessaires pour l'inscription **et** l'admission d'un nouvel élève sont :

- la fiche d'inscription de la mairie remplie.
- un justificatif de domicile.
- le livret de famille.
- le carnet de santé avec la totalité des 11 vaccins obligatoires à jour.

1.3. Projets des classes : actions réalisées et à venir

Actions	Classes concernées	Lien avec le projet d'école
Projet contes	La Balme (maternelle)	Parcours culturel
Sorties en bibliothèque	La Balme toutes classes	Parcours culturel
Projet musique	La Balme (CP)	Parcours culturel
Sorties ENS	La Balme (GS-CP)	Parcours citoyen
Ateliers cuisine	Ecole de La Balme	Parcours culturel, citoyen et de santé
Journée Lego	Ecole de La Balme	Parcours culturel
Spectacle de danse et de contes	Ecole de La Balme	Parcours culturel
Jardinage Greenscope	La Balme toutes classes	Parcours citoyen
Rucher pédagogique	La Balme toutes classes	Parcours citoyen
Prix des Incorruptibles et PNI	Les 2 écoles	Parcours culturel et citoyen
Course ELA	Ecole de Vertrieu	Parcours citoyen et de santé
Cycle piscine	CE1 – CE2	Parcours santé
Les Petits Champions de la lecture à voix haute	CM2	Parcours culturel et citoyen
Carnaval	Ecole de Vertrieu	Parcours culturel - socialisation
Journée « Projet Grand Nord »	Ecole de Vertrieu	Parcours culturel et citoyen
Jardinage	Ecole de Vertrieu	Parcours citoyen
Journée Kapla « autour du monde »	Ecole de Vertrieu	Parcours culturel
Spectacle « Rebranchage – la vie secrète des arbres »	Ecole de Vertrieu	Parcours culturel
Projet musique – Autour du monde	Ecole de Vertrieu	Parcours culturel

1.4. Santé des élèves

L'infirmière scolaire, Mme Béguinot, est intervenues auprès des élèves de GS pour un bilan de santé. La PMI interviendra pour organiser une visite en PS au mois d'avril 2025, les familles ont été informées de ce rendez-vous.

Mme Béguinot est déjà intervenue auprès des élèves de CE2 sur l'école de Vertrieu.

2. VIE DE L'ECOLE

2.1. Evaluations nationales

Les élèves de CP ont passé des évaluations réparties sur deux semaines en janvier. Elles permettent, en cours d'année, de faire un bilan en français et en mathématiques et de mesurer ainsi les progrès des élèves. Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux parents de chaque élève.

Ces évaluations, mises en place par le ministère, sont utilisées comme un outil réel d'évaluation dont les résultats sont intégrés au livret scolaire unique des élèves (LSU).

2.2. Bilan du cycle natation

Les CE1 et CE2 bénéficient d'un cycle complet de natation (10 séances), financé par la Communauté de

Communes pour le transport et par le Sou des Ecoles pour l'accès au bassin et la rémunération des MNS. Le cycle de cette année s'est fini avant les vacances d'hiver.

5 CE1 et 9 CE2 ont obtenu l'attestation du savoir-nager. Ce document sera intégré dans leur dossier scolaire et mentionné sur le bulletin du 2^e trimestre.

L'ensemble des élèves ont obtenu l'aisance aquatique (avec ou sans gilet).

L'année prochaine, les CE1 et les CE2 devraient rester les classes concernées par le cycle de natation.

Pour l'année prochaine, seuls 2 parents bénéficient de l'agrément natation en cours de validité. Pour garder un confort de fonctionnement et en termes de sécurité il est souhaitable d'avoir 2 parents agréés par séance. L'agrément se déroule en deux étapes, dont une pratique sur une 1 heure de temps.

Il est valable 5 ans.

Toute personne de plus de 18 ans est en mesure de devenir un adulte agréé. Les oncles, tantes, etc. sont donc les bienvenus.

2.3. Organisation de la vie à l'école

Retours généraux des questionnaires des RPE :

Il est remonté que les enfants adorent leurs écoles et leurs camarades : les relations et le climat scolaire sont sereins.

L'ensemble des familles indiquent un avis très satisfaisant sur les deux écoles et apprécient les propositions de soutien scolaire réalisées.

Question des parents de La Balme les Grottes :

- Le goûter des enfants à 16h10 est-il systématiquement pris dehors ? Si oui, est-il possible de prévoir une salle ?

Réponse de la directrice : A 16h10, les enfants goûtent dehors avant le soutien afin de prendre l'air. Néanmoins, il est déjà arrivé que les goûters soient pris en intérieur lorsque le temps n'est pas bon.

Question des parents de La Balme les Grottes :

Est-il possible de faire les récréations sur les espaces verts ?

Réponse de la directrice : Le pré est régulièrement utilisé pour la récréation, mais lorsqu'il pleut et que le terrain est mouillé on utilise l'autre cour en priorité.

Les jeux à la disposition de l'école (vélos, etc) ne peuvent pas être utilisés sur la partie herbeuse.

Information Sur la Coopérative Scolaire de La Balme :

La coopérative scolaire de l'école de La Balme relève de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole), association "loi 1901" liée par convention avec le Ministère de l'Education Nationale. L'OCCE propose aux écoles de passer à une solution numérique pour la gestion des comptes financiers avec un compte bancaire en ligne. Cette option paraît plus adaptée aux pratiques actuelles. Cette solution deviendra de toute façon obligatoire dans les prochaines années pour les coopératives scolaires du 38 qui avaient un compte à la Poste.

Les démarches ont été réalisées pour bénéficier de ce nouveau compte en ligne, il sera effectif au retour des vacances scolaires, début avril 2025.

Vous devrez désormais payer par virements bancaires l'adhésion à la coopérative de classe ou toute autre action réalisée par l'école de votre enfant (vente de photos, tombola...).

Le paiement par chèque ne sera par contre plus possible.

Si toutefois, une action nécessitait un paiement en espèces, cela vous sera précisé et nous vous indiquerons les démarches à suivre. Mais sachez que des frais seront prélevés à chaque dépôt d'espèces.

Une tombola au profit de la Coopérative scolaire vient d'être organisée avec succès, nous remercions les familles. Le bénéfice est de 556 euros.

La coopérative scolaire de Vertrieu n'est pas concernée par ces changements car gérée dans un autre établissement bancaire (Crédit Agricole).

Alerte incendie Ecole la Balme : un exercice d'évacuation a été réalisé ce 31 mars, tout s'est bien déroulé.

2.4. Relation école – familles

Propositions des familles : Des parents aimeraient intervenir en classe pour présenter leur métier.

Réponses des directeurs : Cette proposition est intéressante et a sa place dans les échanges du Conseil d'Ecole.

L'élaboration à venir, l'année prochaine, du projet d'école, suite à l'évaluation du RPI réalisé cette année, sera l'occasion d'en débattre au sein des équipes et en Conseil d'Ecole.

3. MOYENS

3.1. Transports scolaires

Satisfaction complète concernant l'organisation en place.

3.2. Périscolaire

Les animatrices du service périscolaire, sur les deux communes, sont très appréciées des familles.

Remarque à la mairie de La Balme : Les parents apprécient fortement la grande flexibilité en place sur Vertrieu avec la possibilité de réserver la veille pour le lendemain.

Est-il possible d'avoir la même organisation sur la Balme ?

Est-il possible d'augmenter l'amplitude horaire ?

Réponse des directeurs concernant l'amplitude horaire : Cette question a déjà été traitée les années précédentes – il n'est pas possible d'augmenter encore l'amplitude horaire en raison du coût financier et du manque de personnel.

Réponse de la mairie : réponse de la directrice confirmée par la mairie.

3.3. Cantine

Remarque générale : les repas sont variés, et les food-trucks très appréciés des élèves.

Question à la mairie de Vertrieu : Est-il possible de proposer à nouveau un repas froid en cas d'imprévu si possible ?

Réponse de la mairie : Non, en raison des difficultés d'organisation et de respect des contraintes sanitaires, la mairie ne remettra pas en place la possibilité de disposer d'un repas froid en cas d'imprévu. De plus, depuis la suppression de ce système, les quelques familles concernées ont réussi à trouver une autre solution sans trop de difficulté.

Question à la mairie de Vertrieu : Est-il possible d'harmoniser les systèmes de réservation entre les deux communes, à savoir un règlement en fin de mois au lieu d'acheter des tickets ?

Réponse du directeur : Cette demande a déjà été traitée les années précédentes. La mairie avait indiqué que ce choix avait été fait en raison notamment du nombre d'impayés.

Réponse de la mairie : réponse du directeur confirmée par la mairie.

3.4. Cour de l'école maternelle

Questions à la mairie de La Balme :

- Est-ce possible d'arborer davantage la cours pour faire plus d'ombre l'été ?
- Est-il possible de mettre des jeux extérieurs (toboggan, cabane, etc...) ?

Réponse de la directrice : La végétalisation a déjà été engagée avec la plantation de nombreux arbres. Pour les jeux extérieurs : les jeux de cours sont suffisants pour l'équipe enseignante. L'école étant intégrée dans un parc communal où se trouvent des structures pour enfants, les familles peuvent en bénéficier très rapidement à la sortie des classes et 7 jours sur 7, ce qui ne serait pas le cas avec des structures dans la cour de récréation. Ces structures prennent aussi beaucoup de place et réduiraient considérablement les espaces libres dans la cour de récréation.

Réponse de la mairie de la Balme :

La végétalisation de la totalité de l'école est prévue dans un futur proche, elle suit le projet de revégétalisation du parc communal.

Un city stade est en cours de réalisation, la construction s'achèvera en 2025 et une convention a été signée avec l'école afin que les classes puissent en bénéficier sur les horaires scolaires.

Parole aux maires : pas de remarque en lien avec l'ordre du jour du Conseil d'école

Parole au DDEN : les DDEN félicitent les équipes enseignantes pour toutes les activités et projets menés dans les classes du RPI. Les DDEN visiteront les écoles du RPI le lundi 12/5/2025, 9h à la Balme et 10h à Vertrieu.

Date du prochain conseil d'école : le mardi 24 juin à 18h à l'école de la Balme.

Les questionnaires seront distribués aux familles la semaine du 2 juin pour un retour au 13 juin au plus tard.